

SCHEMAS D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Le SAGE de la baie de Douarnenez est en cours d'élaboration, animé par un bureau d'études, sous le pilotage de l'EPAB, il devrait être finalisé d'ici 2016. L'instance de gouvernance du SAGE est la Commission Locale de l'Eau (CLE), où deux associations environnementales sont représentées : *Eau et Rivières de Bretagne* et *Capbio*.



Le 24 février 2015, nous avons été invités à une nième journée de concertation, avec des ateliers thématiques. Sur la base du diagnostic, le chargé d'études a proposé différents "scénarios", des documents-types utilisés pour tous les SAGE (56 pour le bassin Loire-Bretagne, 21 en Bretagne administrative), avec quelques paramètres propres à notre territoire !!

Comme pour le plan algues vertes, le scénario de ces réunions est toujours le même : autour de la table, des représentants salariés de diverses institutions publiques dont les financeurs (services de l'Etat, Région, Département, communes et communautés de communes, Agence de l'Eau Bassin Loire Bretagne, Parc Marin) et des organisations privées, principalement la Chambre d'Agriculture gérée par le syndicat majoritaire FNSEA, face à quelques militants associatifs bénévoles qui peinent à se faire entendre !!

Le SDAGE (Schéma Directeur) constitue le cadre de référence pour les SAGE et pour les décisions de financement de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Un nouveau SDAGE pour 2016-2021 est en cours de finalisation, soumis à consultation publique.



Le 12 mars dernier, nous avons assisté à sa présentation en réunion à Plonévez-Porzay.

Sur les prescriptions, nous avons constaté plusieurs reculs par rapport au SDAGE précédent

(notamment sur l'usage des pesticides), alors que la Chambre d'Agriculture estime qu'il est "irréaliste d'envisager de passer de 32 % de masses d'eau en bon état à ce jour à 69 % en 2021 compte tenu de l'inertie naturelle des milieux », (André Sergent, Président de la chambre départementale du Finistère).

Sur les financements annoncés pour notre territoire, nous nous sommes demandés où et comment l'allocation des aides avait été décidée.

Nous avons alors compris ce que voulait dire la Cour des Comptes, dans son rapport paru début 2015 sur les dysfonctionnements des agences de l'eau pointant "l'insuffisante transparence des décisions d'aides financières", "la prédominance des intérêts catégoriels", le "quasi-monopole de représentation du syndicat majoritaire agricole" !! La Cour des Comptes s'interroge "sur la pertinence d'un dispositif qui repose sur des redevances très majoritairement perçues auprès des usagers domestiques, alors que ceux dont l'activité est à l'origine de pollutions graves ne sont pas sanctionnés en proportion des dégâts qu'ils provoquent" et constate "le recul de l'application du principe pollueur-payeur".

http://www.lemonde.fr/ressources-naturelles/article/2015/02/11/la-cour-des-comptes-tille-la-gestion-des-agences-de-l-eau_4574335_1652731.html

AGENDA. lundi 6 avril à Sizun - Marché sur l'eau - producteurs et artisans - table ronde à 14h30 sur l'avenir du lac du Drennec, menacé par les cyanobactéries (algues bleues)

FONCIER, SAFER ET BIO



L'EPAB a confié en janvier 2015 à un cabinet d'études un travail sur la stratégie foncière, à savoir "déterminer comment des actions sur le foncier peuvent faciliter la mise en œuvre des actions de la charte de territoire dédiées à l'agriculture et aux milieux naturels."

Rappelons qu'il était prévu par la charte de territoire 2010-2015 que les surfaces en

agriculture biologique soient multipliées par trois. L'EPAB n'a absolument pas agi en ce sens, puisque les surfaces déjà faibles (300 hectares, 1,8 % de la surface agricole utile) ont diminué !

Dans le Porzay, une petite ferme installée en bio depuis 5 ans, près de Kervigen, a été revendue récemment à un particulier, sans que la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural) n'exerce son droit de préemption. Les bâtiments ont été gardés pour habitation, les prairies sont retournées aux épandages et cultures d'élevages conventionnels voisins !!

Autre exemple récent de gestion du foncier par la SAFER, en bordure de notre bassin versant : la vente de 10 hectares de terres par un fermier retraité à des agriculteurs avec un projet d'installation en maraîchage biologique a été bloquée par préemption de la SAFER, "pour permettre l'installation en production porcine d'un agriculteur qui manque de surface pour son plan d'épandage » !

AGENDA : en mai 2015, l'agriculture biologique dans la baie de Douarnenez
Judi 28 mai au Juch : Table ronde sur l'évolution des pratiques agricoles, organisée par notre association en collaboration avec l'association Capbio. .
dimanche 31 mai à Douarnenez : Marché bio aux Plomarc'h

PESTICIDES, PHYTOVICTIMES



27 mars Plouhinec. Le Collectif Alerte à l'Ouest dans le cadre de la Semaine des Alternatives aux Pesticides organisait la projection du reportage d'Envoyé

spécial, "Pesticides interdits, le trafic continue" suivie d'un débat.

Le Président de l'association "Phytovictimes" Paul François a relaté son intoxication avec le "Lasso", son combat difficile contre Monsanto et sa décision de convertir son exploitation céréalière en bio. Installé en Charente maritime, il avait fait plus de 500 kilomètres pour venir témoigner et il a su captiver un auditoire nombreux (plus de 100 personnes) et attentif.
<http://www.phyto-victimes.fr/>

Les salariés de Triskalia, en procès contre leur employeur, s'étaient déplacés. L'un d'entre eux,

Laurent Guillou a expliqué les conséquences pour sa santé de l'utilisation de pesticides interdits.
<http://www.generations-futures.fr/sinformer/pesticides/>

Quelques jours après la reconnaissance du Glyphosate (le fameux round up) comme « *cancérigène probable* », Monsanto cherchait à discréditer et faire taire les scientifiques.
<http://www.terraeco.net/Monsanto-Roundup-OGM-glyphosate.59150.html>

AGENDA. Samedi 23 mai à Carhaix : Journée contre Monsanto, là où se construit une immense usine chinoise de lait en poudre.
<http://www.combat-monsanto.org/>

En savoir plus sur la fin des quotas laitiers : Lire l'article de Reporterre "Un maelstrom pour les petits paysans" pour comprendre les enjeux d'une telle mesure. Va-t-on assister à un vaste mouvement de concentration et la ferme des mille vaches va t-elle se généraliser ? cliquer sur <http://www.reporterre.net/La-fin-des-quotas-laitiers-un>

PIG PARADE & MASCARADE



Le **Comité régional porcin** a lancé le 3 avril à Perros-Guirrec une exposition itinérante intitulée "**Pig Parade**", avec 15 sculptures de cochons en béton, qui sillonneront la Bretagne entre avril et septembre

2015. Cette action promotionnelle d'entreprises agricoles privées, sous couvert d'action culturelle, bénéficie de crédits publics à chaque étape de son périple.

En riposte, à Perros Guirrec, un **collectif d'associations** locales, appuyé par les Biocoop, s'est constitué. Il s'appelle "**Pig Mascarade**" et souhaite s'ouvrir à toutes les organisations et associations, bien au-delà de Perros-Guirrec, et en particulier dans toutes les villes bretonnes où cette exposition se produira.

A Quimper ce sera du 22 mai au 11 juin 2015...

AGENDA Samedi 4 avril aux Sables d'Olonne. Pour refuser l'usine à cochons de Poiroux en Vendée. Nous serons présents aux côtés des associations qui luttent contre les élevages industriels et ne veulent pas ou plus d'algues vertes sur les plages de l'Atlantique.
<http://www.porcherie-poiroux.fr/>

RESPECT DE LA LOI LITTORAL



Plusieurs lotissements sont prévus le long des plages de la Baie. La question se pose de leur conformité à la loi littoral.

Nous avons échangé avec l'UADL (Union des Associations de Défense du Littoral) et l'ASPF (Association de Sauvegarde du Pays Fouesnantais) sur les actions possibles en justice.

AGENDA : samedi 11 avril 2015 à Quimper, débat à 10h00 sur la submersibilité du littoral, suivi à 14h de l'assemblée générale de l'UADL Maison des associations

MACRO-DECHETS



Nous avons décidé au dernier Conseil d'administration de l'association de demander aux communes littorales de la baie d'installer des **containeurs à déchets** en haut de plage. Nous avons déjà rencontré la Maire de Kerlaz à ce sujet et allons poursuivre cette démarche en prenant

d'autres rendez-vous ou envoyant des courriers.

Le Parc marin réalise depuis 2011 un suivi de ces macro-déchets sur 6 sites de l'Iroise, dont deux situés dans la baie de Douarnenez : Crozon et l'Île de Sein. *"Le matériau qui prédomine sur les plages de l'Iroise est le plastique/polystyrène (85 %)."* Les déchets collectés sont pour 52 % d'origine continentale, puis pour 42 % des activités de pêche et d'aquaculture, 5 % du transport maritime, très peu des activités nautiques.

<http://www.parc-marin-iroise.fr/Qualite-de-l-eau/Macrodéchets-en-Iroise/L-origine-des-macro-déchets-en-Iroise>

L'association Grumpynature en mars 2014, dans le cadre de ses missions de suivi ornithologique et d'entretien des marais du Porzay confiées par l'EPAB, a ramassé dans le marais de Ty-Anquer *"8 sacs poubelle de 100 litres de déchets, composés de caissettes en polystyrène utilisées pour la pêche, de bouteilles plastique et de plastiques en tout genre"*.

<https://associationgrumpynature.wordpress.com/2014/03/27/operation-de-gestion-sur-le-marais-de-ty-anquer-ploevenfinistere/>

L'association Surfrider Fondation propose chaque année de participer à l'opération *"Initiatives océanes"*. Dans ce cadre, en mars 2015, l'association Surf Club de Douarnenez a ramassé sur la plage de Kervel 3 m3 de déchets, *"principalement plastiques et résidus de filets de pêche"*.

<http://www.letelegramme.fr/finistere/plonevez-porzay/plage-de-kervel-3-m-de-dechets-ramasses-24-03-2015-10569520.php>

AGENDA : fin septembre 2015, nous envisageons d'organiser nous-mêmes une journée consacrée aux déchets des plages, avec ramassage sur place, projection-débat sur le "7ème continent". Merci de nous dire si cette idée vous tente.



Le mot du Président de BDZE

Notre association avait adressé au Conseil de gestion du Parc marin de l'Iroise une lettre ouverte lui demandant de donner un avis défavorable à une extension de porcherie à Kergoncily Plonévez-Porzay, le long de la rivière du Lopic. Les membres du conseil de gestion ont rendu un avis favorable à cette extension, sans unanimité : 14 voix pour, 10 abstentions et 9 voix contre.

Au Conseil de gestion du Parc marin, je suis suppléant du représentant d'Eau et Rivières de Bretagne, Alain Madec. Ce dernier vient d'être élu Président du Syndicat des producteurs d'algues, je vais dorénavant le remplacer aux prochaines réunions du Conseil de gestion.

L'Assemblée Générale de notre association se tiendra au mois de juin.

D'ici là, vous recevrez par courrier une invitation, et vous pourrez à cette occasion renouveler votre adhésion pour l'année 2015.

Vous remerciant pour votre soutien,
Jean Hascoët